



REVUE DE PRESSE

DU 10 octobre 2022

Mission Communication

SOMMAIRE

01 **HEBERGEMENT** P3

L'HEB. INSOLITE VA-T-IL BOULEVERSER LE SECTEUR DE L'HOTELLERIE CLASSIQUE ?P3

02 **TRANSPORT** P6

AERIEN, TON UNIVERS IMPITOYABLE !P6

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL D'AIR CORSICA RECOMPENSEP8

03 **DIVERS**.....P9

SOBRIETE ENERGETIQUE : LES MESURES QUI CONCERNENT LE TOURISMEP9

ATOUT FRANCE ET ATD S'ALLIENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION DU SECTEURP10

LA CCI DE CORSE ET INNOVEOL : PROMOUVOIR ET FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT
MARITIME BAS CARBONEP11

TOURMAG DU 10/10

L'HEBERGEMENT INSOLITE VA-T-IL BOULEVERSER LE SECTEUR DE L'HOTELLERIE CLASSIQUE ?

https://www.tourmag.com/L-hebergement-insolite-va-t-il-bouleverser-le-secteur-de-l-hotellerie-classique_a115705.html

Bien installé sous une impressionnante réplique de la Tour Eiffel, l'équipe de Partez en France by TourMaG a reçu régulièrement ses invités autour d'un café ou d'un apéritif pour échanger sur des thématiques du moment.

Cette série, baptisée Le Comptoir TourMaG, débute par des échanges entre hôteliers sur la montée en puissance du concept d'hébergement insolite et la réponse qu'ils peuvent y apporter si la tendance s'installe sur la durée.

Autour de la table : Aline Lenoir, créatrice du site et du label Hôtes Insolites, Séverine Fraysse, hôtelière à Castres et membre de Charmhotel, Jean-Baptiste Philippe, fondateur de HôtelGroupes-RestoGroupes, et Frédéric Puythorac, hôtelier dans les Landes et président de la coopérative The Originals Human Hotels.

Aline Lenoir : Il n'y a pas de définition officielle de l'hébergement insolite. Ce qu'on met est donc 100% subjectif.

Pour autant, nous avons cherché à catégoriser ces hébergements « légers » pour la plupart. Une tour médiévale réhabilitée en gîte peut paraître insolite mais on ne l'inclut pas dans la définition qui se limite aux cabanes, aux tiny houses, aux bulles et aux yourtes, démontables et rarement exploitables toute l'année. C'est ce qui les réunit dans les problématiques de leur gestion.

A ce jour, ces hébergements vont s'adresser très majoritairement à la clientèle individuelle mais on commence à voir de structures qui peuvent accueillir des groupes dans des modules plus vastes ou des privatisations de parcs.

Hôtes Insolites a identifié plus de 3 000 sites en France qui totalisent plus de 9 000 modules d'hébergement. Les clients sont à 90% des couples.

Les groupes progressent lentement, via des réunions d'amis ou des cousinades qui profitent d'installations comme 18 tipis installés dans la Sarthe. C'est une spécialisation qui marche très bien, mais encore marginale.

Le marché, tel qu'il se présente en ce moment, compte 50% environ des sites qui possèdent des hébergements insolites en complément d'un camping ou d'un hôtel, et 50% qui ne sont que sur le créneau insolite. Quand les projets nouveaux

tablement sur la dualité classique et insolite, les formations et le business model sont plus complexes à mettre en place.

L'apparition des hébergements insolites a-t-il titillé l'imagination des hôteliers, tout comme Uber est venu chatouiller les taxis traditionnels ?

Séverine Fraysse : Ma vision de l'insolite passe aussi par la tradition et le savoir-faire de l'hébergement et de l'hôtellerie. Le client ne trouvera l'hébergement insolite que si l'expérience est insolite.

La seule cabane ne suffit pas, elle doit être accompagnée par des prestations de même niveau que le service hôtelier dit « classique ». Il n'y a pas d'opposition à mon sens, puisque le client aura recours aux hébergements insolites de manière exceptionnelle.

Il est certain que le client attend, encore plus sur l'aspect restauration qu'hébergement, du décorum, de l'expérience, de dépaysement qui va lui permettre de vivre une émotion.

La standardisation pratique n'a plus la côte, c'était avant le confinement. En tant qu'hôtelière je le ressens très fort dans la restauration, où il faut surprendre, et l'hébergement va suivre, peut-être poussé par cette notion d'insolite.

Séverine Fraysse : Ma vision de l'insolite passe aussi par la tradition et le savoir-faire de l'hébergement et de l'hôtellerie. Le client ne trouvera l'hébergement insolite que si l'expérience est insolite.

La seule cabane ne suffit pas, elle doit être accompagnée par des prestations de même niveau que le service hôtelier dit « classique ». Il n'y a pas d'opposition à mon sens, puisque le client aura recours aux hébergements insolites de manière exceptionnelle.

Il est certain que le client attend, encore plus sur l'aspect restauration qu'hébergement, du décorum, de l'expérience, de dépaysement qui va lui permettre de vivre une émotion.

La standardisation pratique n'a plus la côte, c'était avant le confinement. En tant qu'hôtelière je le ressens très fort dans la restauration, où il faut surprendre, et l'hébergement va suivre, peut-être poussé par cette notion d'insolite.

Compléter une palette de propositions pour qu'elles répondent à des attentes qui ne sont pas constantes

*

Frédéric Puythorac : La coopération The Originals Human Hotels réunit 350 établissements différents par nature, de 6 chambres à 300.

L'hébergement insolite est une offre supplémentaire que l'on voit apparaître chez nous. Je prends l'exemple de 48° Nord, un hôtel en Alsace qui pratique déjà l'empreinte zéro carbone avec des cabanes disséminées inspirées des hyttes scandinaves. C'est une exception qui fera peut-être école mais pas encore tout de suite comme un segment à part entière.

Je considère qu'il nous faut avoir aussi cette offre-là dans notre groupe. Les clients choisissent un hébergement en fonction de leurs attentes du moment, qui ne sont jamais constantes et heureusement, en fonction des gens avec qui ils vont voyager. C'est donc intéressant d'avoir cette palette de propositions.

Je rajoute que la nature même des hébergements insolites, plus durables, ont une influence sur notre transformation nécessaire dans cette direction, plus écologique. Ce ne sera pas une évidence pour tous, notamment en centre-ville, comme tenu des investissements nécessaires. Mais la tendance est en marche.

Comment est en train de s'orienter le développement des hébergements insolites ?

Cabane canadienne de luxe by Coucoo (©Cabanes de la Réserve)

Aline Lenoir : On est en face d'un Y dont l'un branche persiste vers les propositions initiales très écolos, type Robinson Crusoe, et un virage observé dès 2005 vers une autre tendance haut de gamme, qui monte en puissance, type château en bois avec jacuzzi.

Les deux segments évolueront côte à côte car le rustique profite généralement de sites exceptionnels sans aménagements lourds souhaitables. C'est un peu une nouvelle approche de la chambre d'hôte rustique.

En revanche, l'offre luxe se développe plus rapidement avec des sites entiers qui s'aménagent un peu à la façon des parcs de loisirs.

TOURMAG DU 10/10

AERIEN, TON UNIVERS IMPITOYAABLE !

https://www.tourmag.com/Aerien-ton-univers-impitoyaable--%F0%9F%94%91_a115711.html

Il existe une loi d'airain pour les professionnels : sans transport aérien, il n'y a pas de développement possible du tourisme.

Ce constat est tellement vrai que certains pays ont dû créer des compagnies de toutes pièces pour exister touristiquement parlant, quitte à casser la tirelire pour ce faire.

La plupart s'en sont mordus les doigts car le transport aérien est un métier qui exige de l'expertise, de la rigueur et une gestion sans faille.

La politique et le social n'y ont pas leur place, excepté pour les pays qui en ont fait leur porte-étendard. On pense bien sûr aux Emirats, dont les compagnies sont un instrument de pouvoir et les destinations desservies le bras séculaire.

Les exemples de cette méprise sont légion. Oui, les compagnies aériennes sont des entreprises opportunistes (lapalissade ?) comme les autres et le profit est bel et bien leur raison d'être.

Et si la politique peut temporairement infléchir telle ou telle décision, il ne faut jamais oublier que des actionnaires attendent leurs dividendes en fin d'exercice.

Air France : une injection massive de 7 milliards d'euros

La crise sanitaire et son impact sur le transport ont encore exacerbé cette situation. La guerre en Ukraine, l'envol du prix du kérosène, l'inflation et la parité euro/dollar, contribuent à l'incertitude actuelle. Piloter une compagnie aérienne aujourd'hui c'est un peu comme exercer le métier de trader, avec toute l'incertitude qui le caractérise et souvent une roulette russe au bout de la ligne.

La reprise en yoyo du voyage d'affaires a remis une pièce dans la machine et fragilisé un peu plus la santé des transporteurs, dont les tarifs sont calculés en fonction du mix Loisirs/Business travel.

Air France n'échappe pas à la règle. Déjà en délicatesse avant le Covid, la compagnie n'a dû la vie sauve qu'à l'injection massive de 7 milliards d'euros d'aides de l'Etat.

Elle a aujourd'hui à sa tête un chef d'entreprise, un self made man issu du secteur privé et non d'une quelconque grande école formant des commis d'Etat et des grands fonctionnaires. Voilà qui fait toute la différence au niveau de la méthode.

AF repositionne ses appareils là où c'est censé rapporter le plus...

Pendant ces deux dernières années, la compagnie tricolore a fait le dos rond, guettant toutes les créneaux, jouant crânement (enfin !) sa chance face aux low cost avec Transavia, et n'hésitant pas à s'allier avec un Groupe privé (Certarès) pour ne pas rater l'acquisition de ITA Airways.

Avec la réouverture progressive du continent asiatique, elle poursuit sur sa lancée et repositionne ses appareils là où c'est censé rapporter le plus. Qui pourrait le lui reprocher ?

Face à une explosion du coût du carburant en République Dominicaine, un trafic unidirectionnel et une absence quasi-totale de trafic affaires, Ben Smith a pris ses responsabilités.

Certes, sur la forme on aurait aimé une décision moins tranchée au niveau des dates qui crée inutilement de la tension dans les résa et prend à revers les voyageurs

Mais sur le fond on ne peut reprocher à Air France de faire les poches des Français et en même temps d'essayer d'y mettre un terme. Cqfd !

L'engagement environnemental d'Air Corsica récompensé

La compagnie vient de recevoir au Sénat la palme d'or du Comité de France. À un moment où l'aérien est montré du doigt, sa stratégie de développement durable apparaît exemplaire. Elle est contenue dans un plan Ambizione 2025 qui vise la réduction de l'empreinte carbone

Être là où on ne vous attend pas forcément. C'est peut-être dans la nature d'une compagnie de transports, aérien de surcroît. Air Corsica vient ainsi de recevoir au Sénat la palme d'or de l'implication environnementale, accompagnée du diplôme de mérite et de prestige national, et décernée par le Comité de France, une institution fondée sous la IV^e République et qui distingue ceux qui contribuent au rayonnement économique, industriel ou culturel du pays, mais aussi, car c'est désormais dans l'air du temps, à la défense de l'environnement.

La compagnie aérienne a ainsi tracé sa route parmi ces préoccupations nationales, au point d'en devenir la lauréate pour 2022 sur un terrain où l'aérien, pourtant, aurait comme on le dit un peu facilement, mauvaise presse. Traité de pollueur, montré souvent du doigt, stigmatisé enfin par beaucoup de donneurs de leçons. Comme le souligne Luc Bereni, président du directoire d'Air Corsica, « le secteur est responsable de 3 % des émissions de CO2 pour la planète. Mais je ne suis pas certain que le débat se limite, sur ce sujet, à 3 % d'occupation de l'espace médiatique ». Ce qui a ainsi retenu l'atten-

tion du Comité de France, ce n'est pas simplement le dossier d'une compagnie aérienne qui essaye, coûte que coûte, de verdir son image. Mais d'une entreprise qui inscrit cet objectif environnemental dans une série d'initiatives, et même dans un plan baptisé Ambizione 2025 dont les grandes lignes dessinent une véritable stratégie RSE, déjà à l'œuvre dans beaucoup de domaines.

Appelée à prendre la parole après Olivier de Tilière, président du Comité de France, Marie-Hélène Casanova-Servas a ainsi décliné ce plan, en faisant d'Air Corsica, la compagnie des premières fois en France. Précurseur aussi pour la mise en place du tri à bord de ses avions. Précurseur encore pour l'utilisation d'un guidage satellite dans la procédure d'approche des aéroports qui rend les trajectoires plus courtes, moins bruyantes, moins polluantes enfin. Précurseur enfin dans le renouvellement de sa flotte, en optant pour des avions plus économes, plus performants, adaptés aux liaisons assurées par la compagnie qui remplit, en Corse, une mission de service public. « Nous avons adopté depuis longtemps,

de surveillance d'Air Corsica, une stratégie de développement RSE volontaire fondée sur des choix d'investissement de flotte, de mode de fonctionnement, de gestion des équipes, tendant à promouvoir de nouveaux comportements et de nouvelles références. »

Accentuer encore les efforts

Verdir les ailes encore, mais en partageant cette volonté avec le personnel qui, au sol, roule dans des véhicules électriques sur les pistes, participe sans rechigner à la politique Zéro plastique prônée par la compagnie, réduisant les déchets, collectant la matière recyclable, 90 % du volume du service à bord désormais.

Le plan Ambizione 2025, mis en musique par Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, directrice développement durable RSE, multiplie ses actions, comme il veille à amplifier l'ancrage territorial et sociétal d'Air Corsica, partenaire de près de deux cents associations ou événements en Corse. Cela passe aussi par une vigilance singulière sur les propres besoins en transport de la compagnie qui, pour ses métiers ainsi, développe le recrute-



La remise de la Palme d'or de l'implication environnementale à Air Corsica, décernée par le Comité de France. De gauche à droite, Marie-Antoinette Santoni Brunelli, directrice développement durable RSE, Luc Bereni, président du directoire de la compagnie, Olivier de Tilière, président du Comité, Marie-Hélène Casanova-Servas ; présidente du conseil de surveillance et le sénateur Paulu Santu Parigi et Vincent Capo-Canellas, questeur du Sénat.

ment et la formation dans l'île. Et s'attache à la compensation de son empreinte carbone qui devra être totale en 2025, mais manque toujours de projets pour s'accomplir pleinement sur le territoire de la Corse.

« Les événements climatiques de cet été, la puissance dévastatrice de la tempête qui a touché la Corse, explique Marie-Hélène Casanova-Servas, nous incitent à accentuer, à accélérer encore les efforts d'Air Corsica pour le

développement durable. » « C'est aussi, poursuit-elle, une préoccupation qui devrait être ancrée en chaque Corse. Nous avons depuis toujours conscience de l'environnement privilégié qui est celui de la Corse, et de la nécessité pour les insulaires de le sauvegarder. En corrigeant nos comportements, en préservant le territoire et ses écosystèmes, en développant des métiers qualifiés sur son sol, en renforçant les liens au sein de notre société, en légiférant enfin aux jeunes des valeurs dans lesquelles ils se reconnaissent. »

« Une palme peut ainsi donner des ailes. Celle du Comité de France a voulu précisément mettre à l'honneur la démarche volontariste de la compagnie en matière de développement durable et de lutte contre les pollutions. Les dirigeants d'Air Corsica ont souhaité la partager avec le personnel de la compagnie, plus de 700 salariés : « C'est leur implication, leur travail qui sont aujourd'hui récompensés. »

R. A.

ROGER ANTECH



La présidente du conseil de surveillance d'Air Corsica signe le livre d'or du Comité de France, aux côtés de son président Olivier de Tilière.

Une flotte renouvelée, plus économe

D'ici à 2025, Air Corsica aura renouvelé en six ans près de 70 % de sa flotte, soit neuf des onze avions qui assurent la desserte de service public entre les quatre aéroports de l'île et Nice, Marseille ou Paris Orly. Elle aura ainsi réduit sur la même période ses émissions de CO₂ de 16 %.

Cela tient au choix des avions, notamment dans le remplacement des Airbus par des A320neo qui, sur les mêmes trajets et dans des conditions optimales, permettent d'économiser jusqu'à un tiers de la consommation de kérosène, limitant du même coup les émissions.

Air Corsica a été la première compagnie en France à adopter ce modèle, imitée bientôt par Transavia.

Elle se dote également de la troisième génération d'ATR72 qui, pourvu d'un nouveau moteur

le PW127XT, répond aux nouvelles normes de durabilité et de performance. Air Corsica a commandé cinq nouveaux ATR600. Leur livraison commencera en novembre, au rythme d'un avion par mois. Les ATR72 équipent la compagnie depuis son lancement en 1990.

Air Corsica a transporté deux millions de passagers sur ses vols entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, dernier exercice avant la crise sanitaire du Covid-19. Elle opère douze autres lignes domestiques de service public, et douze lignes saisonnières ou régulières.

Sa flotte est composée de 12 appareils, dont un basé à Toulouse pour le transport des personnels d'Airbus Industrie.

ECHO TOURISTIQUE DU 7/10

SOBRIETE ENERGETIQUE : LES MESURES QUI CONCERNENT LE TOURISME

<https://www.lechotouristique.com/article/sobriete-energetique-les-mesures-qui-concernent-le-tourisme>

Hôtels-cafés-restaurants et hébergements touristiques, événementiel professionnel, parcs à thèmes, thermalisme et domaines skiables se sont engagés sur des chartes sectorielles. Le point sur les mesures annoncées.

« La sobriété est là pour s'installer » : le gouvernement français a présenté jeudi son plan d'économies d'énergie, élaboré avec les principaux secteurs économiques et de la vie quotidienne, pour permettre au pays de passer l'hiver sans coupure mais aussi le préparer aux bien plus vastes efforts exigés par l'urgence climatique.

Le secteur du tourisme se prépare lui aussi à mettre en œuvre ce plan d'actions. « Hôtels-cafés-restaurants et hébergements touristiques, événementiel professionnel, parcs à thèmes, thermalisme et domaines skiables se sont engagés sur des chartes sectorielles, avec des engagements majeurs pour baisser leur consommation d'énergie », a indiqué jeudi Bercy dans un communiqué listant les principales mesures qui seront mises en œuvre.

Ainsi, comme pour les particuliers, une température réglée à 19° sera de mise dans les locaux touristiques. Les professionnels seront invités à la fixer à 17° dans les salles de restaurants et les parties communes des hôtels en l'absence des clients et du personnel de salle. Les professionnels de l'événementiel devront aussi limiter leur consommation en réduisant la température de 10% dans les congrès, foires et salons par rapport à l'édition précédente de l'événement.

Les bases d'une transition écologique

Autre engagement : l'extinction des enseignes lumineuses dans les restaurants dès le dernier client arrivé et à minuit au plus tard dans les hôtels. « Ces engagements concrets proposés par les organisations professionnelles et les entreprises du secteur du tourisme et du commerce sont le fruit d'un travail collaboratif et reposent sur des solutions du terrain, facilement déployables, qui permettront de réduire la consommation énergétique du secteur de 10%, a déclaré Olivia Grégoire, la ministre déléguée au Tourisme. Ces engagements sont volontaires mais aussi volontaristes car notre objectif est simple : une sobriété énergétique pour cet hiver, qui doit servir de base à une transition écologique et énergétique pérenne et profonde de nos entreprises. »

Vitesse adaptée pour les remontées mécaniques

A l'approche de la saison d'hiver, les stations de montagne sont particulièrement concernées. « On va proposer d'adapter la vitesse des remontées mécaniques en

fonction de la fréquentation », a annoncé Alexandre Maulin, président des domaines skiables, lors de la présentation du plan de sobriété énergétique par le gouvernement. Les professionnels des domaines skiables ont aussi annoncé vouloir produire moins de neige artificielle, deuxième poste de consommation électrique (25%), sans donner plus de détails.

Dans les piscines des hôtels ou les centres thermaux, la température de l'eau sera abaissée d'un degré. Les curistes seront par ailleurs invités à économiser serviettes et draps de bain. Ils devront aussi être vigilants avant de réserver leur prochain séjour : « nous fonctionnons huit à neuf mois en moyenne dans l'année et nous pensons que nous pouvons avancer la date de fermeture d'une semaine dans la plupart de stations thermales et retarder de la même façon la date d'ouverture, de sorte à gagner une ou deux semaines sur des périodes très énergivores », a expliqué Claude-Eugène Bouvier du conseil national des établissements thermaux.

Quant aux parcs d'attractions, « et bien écoutez, on va tout éteindre, voilà », a déclaré avec le sourire Sophie Huberson, du Syndicat national des espaces de loisirs, d'attraction et culturels (Snelac). « 96% de nos entreprises sont fermées d'octobre à avril, donc ce n'est pas nous qui allons peser à court terme dans la balance », a-t-elle expliqué. Si le Snelac compte parmi ses membres des entreprises comme Disneyland, le Futuroscope ou Vulcania, « 92% ont moins de dix salariés », a souligné Mme Huberson. Pour ces derniers, le Snelac a créé un « label RSE qui labellise pour pas cher ». « Le problème de la labellisation, c'est que c'est cher », a-t-elle dit estimant qu'il s'agit là d'une « politique de petits pas ».

TOURMAG DU 10/10

TOURISME DURABLE : ATOUT FRANCE ET ATD S'ALLIENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION DU SECTEUR

https://www.tourmag.com/Tourisme-durable-Atout-France-et-ATD-s-allient-en-faveur-de-la-transition-du-secteur_a115716.html

Atout France et Acteurs du tourisme durable (ATD) sont désormais partenaires pour 3 ans. Ensemble, ils ont pour objectif de renforcer leurs moyens d'action en faveur de la transition du secteur et permettre à la France d'atteindre son ambition de devenir référence mondiale du tourisme durable.

A l'occasion des Universités du tourisme durable, Atout France et Acteurs du tourisme durable (ATD) ont signé une convention de partenariat afin de renforcer leurs moyens d'action en faveur de la transition du secteur et permettre à la France d'atteindre son ambition de devenir référence mondiale du tourisme durable.

La collaboration est programmée sur les 3 prochaines années afin de construire de nouveaux outils concrets communs, au bénéfice de tous les acteurs touristiques publics et privés.

Atout France et ATD mobiliseront leurs expertises respectives pour concevoir le premier Tableau de bord national du tourisme durable.

"Cet outil de pilotage stratégique permettra de structurer de nouveaux indicateurs à la fois sociaux, environnementaux et sociétaux, en pleine cohérence avec l'ambition du plan Destination France.

Il constituera un référentiel utile partagé par tous et déclinable aux différentes échelles territoriales", indiquent les deux partenaires dans un communiqué.

Renforcer le positionnement durable de la destination France

Par ailleurs, un centre de ressources sera créé pour faciliter l'accès des entreprises et des destinations à un ensemble d'informations utiles.

"Celui-ci proposera en effet des analyses régulières sur la sensibilité des clientèles françaises et internationales dans ce domaine, permettra la valorisation des bonnes pratiques tant en France qu'à l'international, et optimisera les parcours de formation".

Atout France et ATD vont aussi contribuer à la création d'un autodiagnostic lié au tourisme durable. Cet outil gratuit, accessible en libre-service permettra à chaque acteur touristique public ou privé (entreprise ou destination) de s'évaluer afin d'optimiser sa démarche de développement futur.

"L'ambition consiste également à créer une démarche de distinction collective à l'échelle nationale renforçant le positionnement durable de la destination France".

CORSENETINFOS DU 10/10

LA CCI DE CORSE ET INNOVEOL : PROMOUVOIR ET FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME BAS CARBONE

https://www.corsenetinfos.corsica/La-CCI-de-Corse-et-Innoveol-promouvoir-et-favoriser-le-developpement-du-transport-maritime-bas-carbone_a67271.html

Rassembler les acteurs, les décideurs, les usagers du secteur du transport maritime pour présenter des solutions innovantes permettant à court terme de réduire l'intensité carbone dans ce domaine : c'était le but de la conférence donnée mardi à Ajaccio dans le cadre du projet "Corse Maritime Bas Carbone", porté par la CCI de Corse et Innoveol, qui sera suivie par deux autres rassemblements du même type le 11 octobre à l'auditorium de la Citadelle de Bastia et le 13 octobre à l'amphithéâtre de l'IUT de Corse à Corte avec, à court terme, l'objectif de mettre en place des actions concrètes.

Promouvoir et favoriser le développement du transport maritime bas carbone en Corse grâce à des solutions opérationnelles actuellement ou à court terme pour les liaisons Corse-continent des passagers et des marchandises, pour les activités locales (pêches, navettes touristiques, etc.), pour des ressources énergétiques renouvelables dans les ports (électricité renouvelable, hydrogène, etc.), et impulser une dynamique d'action mobilisant toutes les parties prenantes du secteur maritime. : ce sont les objectifs du projet "Corse Maritime Bas Carbone", porté par la CCI de Corse et Innoveol sur lequel se sont penchés, mardi à la salle des congrès d'Ajaccio, les organisateurs, ainsi que 12 experts locaux et nationaux, déjà engagés dans la transition énergétique du secteur maritime.

Les uns et les autres ont notamment présenté les challenges et les projets déjà engagés, dont ceux des compagnies et des acteurs du monde du maritime et de l'énergie, qui s'inscrivent parfaitement dans le cadre du CMBC à travers lequel CCI de Corse et Innoevol travaillent "à des solutions d'avenir dans le secteur du transport maritime en Corse en termes de motorisation vertueuse et d'environnement."

L'Energy Observer lors de son escale à Bastia

On le sait.

Le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) nous rappelle combien il est urgent de réduire les émissions de CO2 (et plus généralement les Gaz à Effet de Serre) si nous souhaitons préserver les conditions de vie des générations futures.

A l'échelle mondiale les catastrophes climatiques s'enchainent sans pour autant modifier nos comportements.

En Corse nous ressentons ce dérèglement climatique au quotidien : périodes de sécheresses prolongées, cours d'eau au plus bas, tarissement de certaines sources, phénomènes météorologiques amplifiés. La transition énergétique est désormais une urgence. Tous les domaines sont concernés : le bâtiment, l'industrie, l'agriculture mais aussi et plus particulièrement les transports.

Il est essentiel de changer de paradigme dans le secteur maritime qui est au cœur des préoccupations de la Corse. Des solutions existent.

Elles ont été expliquées au cours de la conférence d'Ajaccio.

Elles feront encore l'objet d'explications à Bastia et Corte.

Mais quelles sont-elles ces solutions?

"Navires au gaz, à voiles, à l'Hydrogène, à l'ammoniac, courant à quai, équipements de production et de stockage d'énergie en lien avec la mer, la CCI de Corse en actionnant tous les leviers se positionne manifestement au cœur d'une période de foisonnement de solutions et d'idées, en mettant en adéquation tous les acteurs du monde maritime " ont rappelé les dirigeants consulaires en ouvrant les débats.

Des débats qui ont fait la part belle à Qualitair (Jean-Luc Savelli), France Gaz Maritime (Julidé Yasar), Dephy Corsica (Christian Cristofari), Stepsol (Didier Pierrat Agostini), Corstyrène Energie (Estelle Ouzineb) et la production d'hydrogène vert en Corse, Lhyfe (Antoine Decout), Farwind Energy (Felix Gorintin), VPLP (Simon Watin), qui a rappelé "les bateaux se servant de foils et de propulsions propres sont déjà nombreux (Energy Observer), un cargo fret servant aux aménages de matériels ArianeSpace vers l'Amérique du Sud à la voile est en cours de construction" et Neptech (Tanguy Goetz) spécialisée dans la conception de navires de transport zéro-émission, performants et intelligents.

Autre intervention et non des moindres : celle du navigateur Yves Parlier qui a présenté un système de voiles (type Kite) pour cargos, grands navires de commerce, ou simples bateaux de plaisance, qui prédit des économies d'énergie sur la plupart des routes du globe.

De voile il en a également été question avec Néoline (Jean Zanuttini) qui prône des cargos rouliers à la voile pour un transport maritime décarboné, TOWT (Guillaume Le Grand) qui travaille au transport à la voile transatlantique et enfin avec SailCoop (Maxime Blondeau) pour des traversées Corse-Continent en voilier !

Le chantier est vaste mais la CCI de Corse avec le concours de Innoveol, bureau d'études créé par Paul Coursimault, ingénieur Arts et Métiers, entend bien s'y atteler ainsi que n'a pas manqué de le souligner en prélude des riches échanges évoqués, Stéphane Vallette, chef département travaux et maintenance à la direction des concessions des ports de commerce Sud Corse

Atc.corsica